

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire

Titre : Quel bilan des subventions aux abonnements TL en 2023 ?

Initiant-e: Christine GOUMAZ

Résumé :

La présente interpellation a pour but de questionner la Ville sur le bilan 2023 de l'octroi des bons de réduction aux abonnements Mobilis.

La Ville de Lausanne attribue des bons de réduction pour des abonnements de transports publics Mobilis aux personnes à la retraite, aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, aux jeunes en formation et aux habitantes et habitants des zones foraines.

Quel bilan 2023 pour ces bons de réduction ?

Développement

Le 1er juillet 2022, la mesure 49 du Plan climat « pour des transports publics moins chers » entrain en vigueur. Les ayants-droit (personnes à la retraite, bénéficiaires des prestations AVS/AI, les étudiants jusqu'à 25 ans en formation et habitants des zones foraines) ont été informés au préalable par un courrier présentant la mesure et les démarches à entreprendre pour obtenir un bon de rabais à faire valoir à l'achat d'un abonnement Mobilis annuel deux ou trois zones. Depuis 2010, les écoles distribuent des bons de rabais aux écoliers et écolières ainsi qu'aux jeunes jusqu'à vingt ans

Questions :

Question 1 : quel est le montant financier des bons de réduction effectivement utilisés en 2023 (charges, produits, total) ?

Question 2 : Combien de personne à Lausanne, dans chaque catégorie de bénéficiaires, pourraient bénéficier de bons ? Autrement dit, quelle est la part de la population lausannoise qui entre dans chaque catégorie de bénéficiaires, quel montant cela représenterait ?

Question 3 : Combien de personnes, dans chaque catégorie de bénéficiaires, utilisent effectivement les bons ?

Questions 4 : Au vu du coût plus faible que prévu de la mesure, une extension aux personnes en formation de plus de 25 ans est-elle envisageable ?

Question 5 : Combien d'habitant.es de Lausanne de plus de 25 ans sont étudiant.es ? (Parmis eux combien sont au bénéfice d'une bourse de l'Etat de Vaud ?) ...

Lausanne, le 21.02.2024

Christine GOUMAZ